

Plaidoyer

DES INSTANCES DE CONCERTATION EN PETITE ENFANCE AUPRÈS DES BAILLEURS DE FONDS



Depuis plusieurs années, une majorité de coordinations montréalaises se rencontrent de façon informelle afin de discuter des enjeux relatifs à la petite enfance. Avec la fin du financement d'Avenir d'enfant, ils ont décidé d'être proactifs avec ce plaidoyer.

Objectif

Maintenir le dynamisme et la capacité d'agir des concertations en petite enfance, dans le contexte de la fin du financement d'Avenir d'enfants.



Préoccupation des milieux avec la fin du financement d'A-E

- 30 territoires ont une instance de concertation qui traite des enjeux liés à la petite enfance. De celles-là, trois ne sont pas soutenues par Avenir d'enfants.
- Perte annuelle de 1,5 million de dollars pour les 27 coordinations des instances.
- Plus de 300 actions qui risquent d'être fragilisées ou tout simplement interrompues.
- Un impact sur les services offerts à plus de 123 000 enfants et leurs parents, ainsi que sur les 600 partenaires qui supportent leur déploiement.
- Crainte que la petite enfance soit diluée dans les autres instances de concertation.



Nos priorités

- Transition scolaire
- Éveil à la lecture et l'écriture
- Approche de proximité
- Soutien optimal et neutre à la concertation (fonction de coordination)
- Positionner la petite enfance et l'agir tôt

Priorités pour assurer la pérennité des concertations

- Financement stable et récurrent pour du soutien aux concertations et aux actions structurantes.
- Être en mesure de poursuivre les stratégies locales gagnantes.
- Permettre aux milieux de mettre en place des stratégies selon les dynamiques et configurations locales.
- Faire partie des réflexions sur les prochains cycles de financement dans une approche ascendante (bottom up).



Retombées après 10 ans de financement en petite enfance dans les communautés locales



Enfants - Parents

- Des services et des ressources de proximités accessibles
- Sentiment d'être entourés d'une communauté compétente et bienveillante
- Soutien pour les familles les plus vulnérables

Concertation

- Planifications concertées sur des enjeux locaux
- Développement d'une culture de collaboration et d'arrimage d'acteurs sociaux impliqués
- Reconnaissance de l'expertise de chacun des acteurs
- Augmentation du travail collectif, diminution du travail en silo.

Communauté

- Volonté d'insérer les services à la petite enfance dans un continuum de services pour mieux répondre aux besoins des enfants et des familles.
- Mobilisation intersectorielle et partenariats en progression
- Reconnaissance de la période prénatale et de la petite enfance
- Considération de l'importance de l'agir tôt



Comment faire partie de cette mobilisation?

- Présenter ce plaidoyer ainsi que la lettre de mobilisation à votre instance de concertation en petite enfance pour approbation formelle
- Remplir le Formulaire d'appui à la lettre de mobilisation
- Remplir le « portrait de situation » pour mieux documenter les réalités de votre instance de concertation en petite enfance.

INFORMATION

Pour avoir accès à ces documents en ligne vous pouvez envoyer un courriel à une des personnes suivantes : Philippe Forté, regroupement.lsl.dorval@gmail.com
Salia Couture-Dumais, coordo@famillesdesfaubourgs.org
Camélia Zaki, 200porteshm@ltqhm.org